

## FOCUS DU MOIS : LE RESTAURANT SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire est géré par la commune. Actuellement, en moyenne 120 enfants de l'école de Guengat y déjeunent chaque jour.

Les repas sont préparés par la société "Ateliers de Cornouaille" située à Guengat et livrés en liaison chaude au restaurant scolaire. Selon la législation en vigueur, un menu végétarien est proposé tous les mardis. Ces menus sont composés de produits locaux et de produits issus de l'agriculture biologique. Les menus sont consultables sur le site internet de la Mairie.

Le repas est organisé en deux services, l'un à 11h50 et l'autre à 12h40. Cinq agents sont chargés de l'encadrement des enfants et du service à table : Laurence CHAPALAIN, Catherine GUEVEL, Delphine LE MANACH, Betty MACHARD et Laurence MOUROT.

En raison du contexte sanitaire, un protocole a été mis en place dès la rentrée de septembre puis, révisé au retour des vacances de la Toussaint. Afin de respecter la distanciation entre les enfants, l'ancienne bibliothèque est également utilisée pour les repas.

Il faut noter que le travail d'adaptation des agents est remarquable face à cette situation sanitaire parfois complexe. Un grand merci merci à elles et aux enfants.



arrivée des enfants



1<sup>er</sup> service



1<sup>er</sup> service



de gauche à droite :  
Catherine Guevel, Delphine Le Manach, Betty Machard,  
Laurence Chapalain, Laurence Mourot

# VIE ET ACTIONS MUNICIPALES

## ÉLAGAGE DES ARBRES AU BORD DES VOIES COMMUNALES

Il est rappelé aux propriétaires, dont les terrains se trouvent en limite des voies de circulation du domaine public, qu'ils doivent impérativement procéder à l'élagage, voire l'abattage suivant le risque, de certains arbres de leur propriété.

Les travaux de déploiement de la fibre sur la commune, tout comme d'autres travaux peuvent être freinés à cause d'arbres non entretenus. De plus, cette végétation peut gêner le passage de véhicules tels que les transports scolaires, les camions, tracteurs...

La Municipalité a envoyé aux propriétaires concernés un courrier leur demandant de faire le nécessaire pour maintenir en état les abords de leur propriété.

En outre, l'élagage est un enjeu collectif indispensable pour :

- la préservation de haies bocagères de qualité sur la commune, et le maintien en bon état sanitaire de ces haies permettant la biodiversité
- la sécurité sur les routes, notamment lors des tempêtes durant lesquelles les arbres arrachent en tombant les fils téléphoniques et électriques.



## INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALE

Toutes les personnes ayant emménagé sur la commune sont invitées à s'inscrire sur la liste électorale de Guengat.

L'inscription sur ces listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Pour s'inscrire, vous pouvez :

- retirer un imprimé en Mairie en joignant une carte d'identité ou un passeport et un justificatif de domicile récent
- via **servicepublic.fr**.

En 2021, des élections régionales et départementales auront lieu au printemps.



## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue à :

Awena DOUGUET, 10 Chemin de Kerveguen Bihan, née le 9 novembre  
Simon LE BLOC'H, La Boissière - 6 route de la Tour, né le 11 novembre  
Luigi LEBLANC, Kervouyen - 1 route de Ty Planche, né le 20 novembre

### Nos plus sincères condoléances aux familles de :

Gaetano FAIELLO, Keryeven, 10 route de Keryeven, décédé le 12 novembre



## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en novembre et décembre 2004 sont invités à se présenter en Mairie après leur 16<sup>ème</sup> anniversaire pour se faire recenser.

## AGENCE POSTALE

L'Agence Postale sera ouverte exceptionnellement le **samedi 5 décembre** de 9h à 12h (1<sup>er</sup> samedi du mois) pour notamment la distribution des colis en instance et l'envoi de colis pour les fêtes de fin d'année.

## RÉSUMÉ DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2020

### Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le CM approuve, par 16 voix pour, 1 abstention et 1 contre, le règlement intérieur du Conseil Municipal qui fixe les règles de fonctionnement de l'assemblée délibérante.

### Formation des élus

Le CM, à l'unanimité, accepte d'allouer une enveloppe budgétaire maximale de 1 000 € (soit 20 % des indemnités de fonction) consacrée chaque année à la formation des élus. Ces formations devront être en lien avec les délégations et les commissions.

### Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : modification composition

Le CM, à l'unanimité, décide de fixer à 14 le nombre d'élus au Conseil d'Administration du CCAS. Mme Christine DANTEC a été élue pour faire partie de cette commission. Mme Marie Frantz LE GALL, Présidente du Club de l'Amitié, a été désignée pour rejoindre le CCAS.

### Enquête publique : LE ROUX TP et carrières

Le CM, par 5 voix pour (13 élus n'ont pas souhaité se prononcer) émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale de la société Le Roux TP et carrières pour le site de Gourlizon.

### Réalisation d'un chemin de randonnée : accès à la voie verte depuis le centre-bourg

Le CM, par 17 voix pour et 1 voix contre, approuve le projet de réalisation d'un chemin de randonnée et l'acquisition d'environ 2,7 ha au prix de 0,50 € le m<sup>2</sup> pour son aménagement.

### Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021

Le CM, à l'unanimité, sollicite la DETR 2021 pour la création et la réhabilitation de chemins de randonnée et pour des équipements sportifs communaux (pare-ballons, abris de touche, buts amovibles).

### Restauration scolaire : prise en charge partielle des repas extérieurs à la commune : année 2020

Le CM, par 16 voix pour, décide de reconduire pour l'année 2020 la prise en charge du surcoût des repas cantine des enfants domiciliés à Guengat et scolarisés dans les écoles publiques.

### Subvention arbre de Noël - école : année 2020

Le CM, par 17 voix pour, décide de reconduire, pour 2020, la participation de la commune pour l'arbre de Noël de l'école à savoir 13 € par élève.

### Tarifs communaux 2021

Repas restaurant scolaire :  
\* enfant de la Commune : 3,30 €

\* enfant hors Commune : 3,85 €

\* droit d'assiette : 1,10 €

\* 3<sup>ème</sup> enfant : 1,75 €

Concessions cimetièrre

\* 10 ans : 88 €

\* 15 ans : 130 €

\* 30 ans : 198 €

Mini concessions (dépot d'urnes)

\* 1<sup>ère</sup> acquisition : 385 € (15 ans)

\* Renouvellement (15 ans) : 130 €

Columbariums

\* 1<sup>ère</sup> acquisition : 795 € (15 ans)

\* Renouvellement : 130 € (15 ans)

Droit de place

\* Installations exceptionnelles : 25 €

\* Installations fréquentes et régulières : 1 €

Location de la salle du restaurant scolaire

\* 1 jour : 160 €

\* 2 jours : 260 €

\* 1/2 journée : 80 €

\* Associations communales : gratuit

### Subvention classe de neige et classe de nature : année 2021

- Séjour en Bretagne : 55 €/enfant

- Séjour hors Bretagne : 75 €/enfant

### Décisions modificatives budgétaires

Le CM, à l'unanimité, décide de procéder à la modification de certaines écritures comptables suite à la vente de la maison de "Vorc'h Laë" (recette de 42 000 € à intégrer au budget).

### Quimper Bretagne Occidentale (QBO) : CLECT

Le CM, à l'unanimité, décide de désigner Pierrick BOUSSARD, adjoint aux finances pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de QBO.

### QBO : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le CM, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération de QBO. Ce point pourra être revu en cours de mandat.

### Questions et informations diverses

- *Bilan des dépenses engagées* : Pierrick Boussard, adjoint aux finances, fait part au CM des dépenses engagées en 2020.

- *DSIL 2020 : attribution de subvention*

La somme de 9 600 € est attribuée à la Commune pour des travaux de restauration de la fontaine Saint Divy prévus en décembre 2020 dans le cadre du dispositif "France Relance".

*Vous trouverez sur le site internet de la Commune l'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal.*

## HOMMAGE A SAMUEL PATY



Suite à l'assassinat du professeur de collège Samuel PATY, David LE GOFF, Maire et Sylviane LE CORRE, adjointe au Maire se sont rendus à l'école de Guengat le 2 novembre dernier.

Avec les enfants de la classe de CM2, le Maire a rendu un hommage au professeur et a échangé avec eux sur le thème de la Liberté.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le mercredi 11 novembre, un hommage a été rendu à tous les hommes ayant vécu 4 années de long calvaire sous la mitraille et une pluie d'obus de 1914 à 1918 ; un conflit qui restera l'un des plus meurtriers de l'Histoire.

Une gerbe de fleurs a été déposée par le Maire accompagné de Raphaël, Malo et Mariana, enfants de l'école de Guengat en mémoire des victimes civiles et militaires de toutes les guerres.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

### DES MASQUES POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

La décision du gouvernement de rendre le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans, a interpellé certaines personnes de la commune.

Des bénévoles et des membres du CCAS se sont retrouvés pour en confectionner. Pendant deux après-midi, les 11 et 12 novembre, les ciseaux, les machines ont travaillé.

120 masques ont ainsi été fabriqués pour être distribués à l'école. Chaque enfant a pu choisir le sien ; les tissus différents ont été offerts par ces mêmes bénévoles. Chacun se félicitait de ces bons moments de solidarité.



### DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNÉE

Dans l'impossibilité d'organiser le repas des aînés cette année, les membres du CCAS ont décidé d'offrir un colis sur réservation aux personnes de plus de 70 ans.

La distribution se fera à la salle des sports en drive. Vous pourrez descendre jusqu'à la porte avec votre voiture, votre colis vous sera remis et vous pourrez repartir par le porche.

La distribution se fera suivant le nom de famille :

- les **jeudi 3** et **vendredi 4 décembre de 14h à 17h** pour les personnes dont le nom commence par la lettre A jusqu'à K.
- **mardi 8** et **jeudi 10 décembre de 14h à 17h** pour les noms commençant par L,
- **vendredi 11** et **lundi 14 décembre de 14h à 17h** pour ceux commençant par M jusqu'à Z.



En cas d'impossibilité pour vous déplacer, un parent ou un voisin pourra récupérer votre colis.

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Qui dit nouvelle période scolaire, dit nouveau thème jusqu'aux vacances de Noël : **La fête foraine**

Des activités diverses seront proposées durant cette période :

- préparation de pommes d'amour,
- reconstitution d'un manège,
- dessin et peinture de manèges,
- découverte du monde forain.

Les enfants respectent la mise en place du protocole sanitaire, distanciation, lavage des mains, port du masque tout en faisant que l'amusement reste de mise.

Inscriptions et renseignements :

ULAMIR e Bro Glazik - Sylviane Le Maux, directrice

**06 95 55 79 75 ou au 02 98 91 16 62**

mail : [apsguengat@ulamir-ebg.org](mailto:apsguengat@ulamir-ebg.org)



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'Accueil de Loisirs sera ouvert uniquement à la journée

- à Guengat du lundi 21 au jeudi 24 décembre
- à Pluguffan du lundi 28 au jeudi 31 décembre.

En photo : Evan et l'animatrice Chamsia qui finalisent la pinata pour la grande chasse au trésor

### Inscriptions et renseignements

ULAMIR E BRO GLAZIK - Florence Gourmelen, directrice

**06 95 53 65 07 ou au 02 98 91 16 62**

mail : [alshguengat@ulamir-ebg.org](mailto:alshguengat@ulamir-ebg.org)



## ESPACE JEUNES

Dans le contexte actuel, l'Espace Jeunes de Guengat n'est pas ouvert au public ; les jeunes ne pouvant pas être accueillis en toute sécurité en raison des mesures sanitaires demandées.

Cependant le secteur jeunesse de l'Ulamir se mobilise et propose différentes activités à faire seul ou en famille (défis, énigmes, ateliers cuisines ou manuels, etc) dans le but de continuer à garder le lien avec les ados et si besoin de répondre à leurs problématiques.

Ces activités sont disponibles sur les réseaux sociaux ou directement par mail.

Un hebdomadaire «la bulle d'R» vient également égayer les week-ends pluvieux.

Clément, responsable de l'Espace Jeunes, propose aux jeunes souhaitant faire découvrir une série, un film ou de la musique ou montrer leur talent de journalisme de prendre contact avec lui.

### Renseignements

ULAMIR E BRO GLAZIK - Clément Le Bars, responsable

**06 78 09 47 10**

mail : [clement@ulamir-ebg.org](mailto:clement@ulamir-ebg.org)



## INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences sur la santé.

Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Il est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Il provoque des maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire.

Quels sont les gestes de prévention :

- faire systématiquement intervenir un professionnel qualité pour contrôler vos installations (chaudières, chauffe eau, poêles, cheminées, ...),
- veiller à une bonne ventilation du logement pendant la période de chauffage
- aérer tous les jours et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air,
- veiller à une utilisation appropriée des appareils à combustion,
- ne jamais poser de groupe électrogène dans un lieu fermé et s'assurer de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout appareil avant sa mise en service.



## QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE

### MÉDIATHÈQUE



Le contexte sanitaire n'a pas permis d'inaugurer officiellement la médiathèque de Guengat à ce jour.

Vous pouvez découvrir ou redécouvrir les lieux en image en tapant dans un moteur de recherche le lien : <https://www.youtube.com/attribution>

#### **DRIVE médiathèques : MODE D'EMPLOI**

Réservez et emportez des documents, consultez la liste des médiathèques offrant le service Drive

Comment cela fonctionne ?

Connectez vous sur le site web des médiathèques. Après avoir consulté les collections, vous pourrez sélectionner 5 documents simultanément.

Un tutoriel vous aide à faire la démarche.

Tout support déjà emprunté ne peut pas être réservé sans que le précédent emprunteur l'ait rendu.

Quand votre réservation sera prête, vous recevrez un mail vous invitant à venir chercher vos documents à la médiathèque. Si vous n'avez pas communiqué d'adresse, un bibliothécaire vous téléphonera.

Dès que vous avez reçu un mail de confirmation, ou un appel téléphonique, vous pouvez vous présenter à l'entrée de la médiathèque. Une seule personne sera accueillie à la fois. Merci de vous munir d'un sac pour la remise des documents.

Attention, l'enregistrement des retours sera fait après une mise en quarantaine, 3 jours après la date de dépôt.

#### **Renseignements**

Réseau des médiathèques de QBO, renseignements au **02.98.91.19.38** ou sur le site internet de QBO : [mediathèques.quimperbretagneoccidentale.bzh](https://www.mediathèques.quimperbretagneoccidentale.bzh)



## MARCHÉ À LA FERME DE KERGUERBE

Tous les dimanches de 10h00 à 13h00, sur le site de "La ferme de Kerguerbé", des commerçants locaux proposent leurs produits :

Plats à emporter :

- paëlla, encornets farcis, nems, samoussa, plats malgaches, poulet et ou jarret rôti frites, crêpes et galettes, légumes, fromage, pain, pâtisseries, bières, vins, lambic, épices, ail noir et fumé,
- artisanat de textiles et bijoux, laine d'alpaga, produits cosmétiques,
- sans oublier les huîtres, palourdes, coques et bigorneaux qui reviennent en décembre.

Renseignements à la "Ferme de Kerguerbé" au **06.68.16.23.33**



## CHEMINS DE TRAVERSE : BOUTIQUE À LA FERME



A l'occasion de la période des fêtes de fin d'année, la boutique de "Chemins de Traverse", située à Kermoal à Guengat ouvre ses portes !

En décembre, vous découvrirez les pestos, gelées de fleurs, eaux florales et autres merveilles.

Tous les produits sont issus de production de la ferme, et élaborés à partir de plantes aromatiques et médicinales cultivées sur place.

Horaires du mois de décembre :

- le mercredi et le vendredi, 17h30-19h30
- du vendredi 18 décembre au dimanche 24 décembre, 11h-19h.

Renseignements : Chemins de Traverse au **06.79.95.63.94**

## TÉLÉTHON

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'organisation de manifestations dans les communes ne pourra pas avoir lieu.

Cependant, le Téléthon se déroulera bien les **4 et 5 décembre** sur les antennes de France Télévision.

Cette année, la collecte du Téléthon prendra la forme d'un appel aux dons.

Renseignements sur le site du Téléthon : [www.afm-telethon.fr](http://www.afm-telethon.fr)



## SERVICES ET SANTÉ



### Service de garde

**Médecins** : le **15** ou le **112** (depuis un téléphone mobile)

**Docteur BICHAT** : 02 98 65 24 51

**Pharmacie** 3237

**Ambulances du Nevet** : 02 98 91 85 20

**Cabinet du bourg (Corinne et Catherine)**  
07 63 92 18 68

**Cabinet de Cathy JAOUEN**  
02 98 55 77 07



## RECETTE : BUCHE DE NOËL

Ingrédients :

4 oeufs, 100 g de farine, 250 g de chocolat, 140 g de sucre en poudre, 11 g de levure alsacienne, 200 g de beurre

- 1) Séparer les blancs des jaunes d'oeufs
- 2) Fouetter les jaunes d'oeuf avec le sucre et 3 cuillères à soupe d'eau tiède, pour faire mousser
- 3) Ajouter, peu à peu, la farine et la levure
- 4) Monter les blancs d'oeuf en neige puis les incorporer délicatement au mélange précédent
- 5) Préchauffer le four à 180° C (thermostat 6). Etaler la pâte dans un moule long et plat (type lèche-frite) recouvert d'un papier cuisson sur 1 cm d'épaisseur
- 6) Enfourner pour 10 à 15 minutes de cuisson, le biscuit doit être légèrement doré
- 7) A la sortie du four, poser sur le biscuit un torchon propre humide puis le démouler dessus et rouler. Laisser refroidir.
- 8) Briser le chocolat, et le faire fondre au bain-marie
- 9) Lorsqu'il est fondu, ajouter beurre mou et mélanger
- 10) Dérouler le gâteau et y étaler les 2/3 du chocolat. Rouler ensuite à nouveau le biscuit sur lui-même.
- 11) Recouvrir le biscuit du reste de chocolat puis, à l'aide d'une fourchette, strier le dessus
- 12) Faire prendre au réfrigérateur.



## EN ATTENDANT NOËL POUR LES ENFANTS



## JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNÉE



### MAIRIE

Tél : 02.98.91.06.16 Fax : 02.98.91.07.57 **courriel** : [mairie@guengat.bzh](mailto:mairie@guengat.bzh) **site internet** [www.guengat.fr](http://www.guengat.fr)

**Heures d'ouverture** du lundi au vendredi 8h30-12h 13h30-17h et le samedi 9h-12h (fermée le 1<sup>er</sup> samedi)

**Directeur de la publication** : David LE GOFF, Maire

**Rédaction, Conception et Réalisation** : Corinne GADONNA, adjointe à la communication et Morgane HENAFF

**Crédits photos** : Divers

**Impression** : Service reprographie de QBO